CARTHAGE
Du 20 au 26 Mai 2024
au Parc des Expositions du Kram

Evènement Biennal
www.carthage-expobatiment.com.tn

SALON INTERNATIONNAL DE LA CONSTRUCTION ET DU BATIMENT

DEMANDE D'ADMISSION

Demande dédiée aux Participants Tunisiens
A retourner au plus tard le 29 Avril 2024

EXPOSANT

RAISON SOCIALE .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... VILLE: ..... GOUVERNORAT: .....

TEL: ..... FAX: .....

E-MAIL: ..... WEB: .....

PAGE FACEBOOK: .....

BRANCHE D'ACTIVITE: .....

PRODUITS A EXPOSER: .....

PREMIER RESPONSABLE: ..... GSM: .....

CONTACT FOIRES ET SALONS: ..... GSM: .....

RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION DU STAND: ..... GSM: .....

Superficie demandée en m^2: .....
Nombre de Faces ouvertes souhaitées: 2 ou 3 faces: .....
(l'attribution des faces ouvertes dépend de la disponibilité et de la configuration du plan général d'aménagement).

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR (ITF)

Date de Réception du Dossier:	N° du Dossier: ..... - Réf: .....
Visa Directeur du Salon:	Hall N°: ..... - Stand N°: .....

CETTE DEMANDE D'ADMISSION NE SERA DÉFINITIVE QU'APRÈS LA SIGNATURE PAR L'EXPOSANT DE SON CONTRAT DE LOCATION DU STAND

SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS
www.fkram.com.tn
B.P N°1 2015 Le Kram - Tunis - TUNISIE
Tél. : (216) 71 973 111 - 71 976 111
Fax : (216) 71 971 666
Mail : itf.com@fkram.com.tn

FÉDÉRATION NATIONALE DU BÂTIMENT (FNB - UTICA)

CTMCCV CENTRE TECHNIQUE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION, DE LA CERAMIQUE ET DU VERRE

CATALOGUE OFFICIEL DES EXPOSANTS

Insertion au catalogue obligatoire pour tous les exposants
Dernier délai de réception du fichier de l'insertion
le 6 Mai 2024

Raison sociale .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: ..... Gouvernorat: .....

Tel: ..... Fax: .....

E-mail: .....Web: .....

Nom du Contact à mentionner au catalogue des exposants: .....

Branche d'activité: .....

Produits à exposer: .....

Désignation	Prix en DT (Hors TVA)
1/2 Page intérieure quadrichromie (format 16,5 x 16,5)	300 DT obligatoire
Page intérieure quadrichromie (format 23 x 16,5)	500 DT au choix
Double page intérieure quadrichromie(format 23 x 16,5)	1200 DT au choix

• Le fichier de l'insertion publicitaire doit être fourni par l'Exposant (Fichier JPEG ou PDF).

AFFICHAGE INTERIEUR

Désignation	Prix en DT (Hors TVA)
Espace d'affichage de format (8 x 2,65 m) à la coupole (Dépend de la disponibilité des emplacements)	2500 DT
Affichage par suspension sur l'espace du stand (Par affiche)	100 DT

PLATEFORME DIGITALE

Accés Plateforme Digitale	Prix en DT (Hors TVA)
PACK N°1	1500 DT
PACK N°2	2000 DT
PACK N°3	2500 DT

• Durée du pack : un an dès la signature de cette demande .

ENGAGEMENT

Je soussigné : .....

Représentant Légal de la Société : .....

Dans le cadre de ma participation au salon CARTHAGE 2024 je m'engage à :

1. Respecter scrupuleusement les Principes Généraux d'Exposition mentionnés aux:
   - Règlement Général des Manifestations.
   - Cahier des Charges des Participations.
   - Cahier des Charges Technique du Salon.
2. Faire respecter par mes mandataires (Architecte/Designer, Prescripteurs responsables de la conception et la réalisation de l'architecture du stand) les textes en vigueur.
3. Demander au Prescripteur (Architecte/Designer) choisi de se faire agréer par l'organisateur et s'inscrire sur sa liste d'agrément.
4. Réaliser le stand conformément au projet d'architecture négocié et validé par la Commission Technique de la Société des Foires Internationales de Tunis.
5. Respecter les délais d'achèvement des travaux de montage du stand le Samedi 18 Mai 2024 à 17H00.

Cachet & Signature
(Précédée de la mention Lu & Approuvé)

TARIF DE LOCATION

Frais de dossier: (Par Entreprise) ..... x 200 DT = ... DT (H.TVA)

Stand standard non meublé: ..... x 135 DT = ... DT (H.TVA)

Faces ouvertes: 2 FACES OUVERTES 10% SUPPLEMENTAIRE ..... DT (H.TVA)

Espace nu: (Minimum 54 m^2): ..... x 120 DT = ... DT (H.TVA)

Faces ouvertes: 2 FACES OUVERTES 10% SUPPLEMENTAIRE ..... DT (H.TVA)

Assurance: ..... x 3 DT/m^2 = ... DT (H.TVA)

TOTAL (H.TVA) : .....

TVA 19 %: .....

TIMBRE FISCAL : 0,600 DT

TOTAL GENERAL TTC : .....

Les entreprises qui bénéficient de la suspension de la TVA sont invitées à joindre:
- L'original du Bon de Commande valorisé et portant le cachet de la Douane ou du Bureau de Contrôle.
- Une copie certifiée conforme de l'Autorisation d'Achat en Suspension de la TVA valable quant à la date.

INDEX

Frais de dossier : Incluent le droit d'inscription à la liste des exposants au catalogue officiel du salon, l'obtention d'un exemplaire du catalogue et la fourniture des cartes d'invitation et des badges exposant.

Stand standard non meublé : Se compose des panneaux séparateurs, Bandeau de Façade, Enseigne non lumineuse, 1 Projecteur d'Eclairage, 1 Prise de courant et feutrine au sol.

Espace nu : aucun équipement ni fluide n'est fourni. Toutes les prestations sont fournies sur commande. L'exposant devra prendre en charge l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du stand.

L'exposant devra informer l'organisateur du Nom du Prescripteur (Architecte/Designer) chargé de la conception et de la réalisation du stand.

Assurance : couvre l'incendie et la responsabilité civile à l'exclusion du vol.

Badges et Cartes d'Invitation Gratuits :

Surface ≤ à 27 m^2 = 3 Badges et 25 Invitations
Surface > à 27 m^2 et ≤ à 54 m^2 = 5 Badges et 50 Invitations
Surface > à 54 m^2 et ≤ à 100 m^2 = 7 Badges et 75 Invitations
Surface > à 100m^2 = 10 Badges et 100 Invitations

Paiement :

Paiement de 30% à la Commande est obligatoire, le reste 15 jours avant l'ouverture du salon.

- Par chèque bancaire libellé au nom de la Société des Foires Internationales de Tunis
- Par virement bancaire au nom de la Société des Foires Internationales de Tunis - Banque STB - Kram - RIB N°: 10 008 0521039043 788 41

Principes Généraux d'exposition :

La conception et la réalisation de l'architecture du stand obéit à l'application du:

- Règlement Général des Manifestations,
- Cahier des Charges des Participations,
- Cahier des Charges Technique du Salon,

IMPORTANT

La Société des Foires Internationales de Tunis est propriétaire du Parc des Expositions du Kram et organisateur de foires, salons professionnels et autres évènements (congrès, séminaires ...) .

L'organisation des manifestations obéit à des principes généraux qui régissent les obligations réciproques de l'organisateur et de l'entreprise exposante.

L'exposant admis à une manifestation reçoit une copie des :

- Règlement Général des Manifestations,
- Cahier des Charges des Participations,
- Cahier des Charges Technique du Salon,

Ces documents peuvent être consultés à partir du site web de la Société :
www.fkram.com.tn

L'exposant est informé que les travaux du montage de stand doivent être impérativement achevés :
le Samedi 18 Mai 2024 à 17H00.

Faute de respect du délai, l'exposant encourt des pénalités de retard progressives de 250 DT Hors Taxes par Heure de retard (TVA 19% en sus) et, pour le Prescripteur (Architecte/Designer), le retrait de l'agrément.

Votre interlocuteur:

Mr. Karim REZIGUI – Chef de Projet du Salon.
E-mail: karim.rezigui@fkram.com.tn - Mobile: 98 774 710